

L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Une économie de la transition
écologique et énergétique

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC
ET D'ANALYSE

Édition 2019

 **cress**
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Sommaire

Contexte et périmètre de l'étude	○	P.04	
Transition écologique, un problème mondial, des solutions locales ?	○	P.06	
Quelques chiffres de la TEE sur la Nouvelle-Aquitaine	○	P.09	
Économie circulaire	○	P.10	
Énergie	○	P.28	
Mobilité douce	○	P.31	
Conclusion	○	P.32	
Retour sur l'enquête	○	P.34	

CRESS Nouvelle-Aquitaine



Agir et mobiliser face au dérèglement climatique, à la dégradation de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles est un défi qui doit nous engager à des transitions profondes.

Cette transition écologique et énergétique doit passer par une transformation des systèmes

de production, de consommation et de vie basé vers des modèles plus soutenables, respectueux du vivant et de l'environnement.

Etats, entreprises, citoyens, tous ont une responsabilité à assumer, de la prise de conscience à la mise en œuvre d'actions concrètes, en passant par une nécessaire modification des comportements.

La loi de la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 17 août 2015, ainsi que les plans d'actions qui l'accompagnent contribuent à engager la France dans ces changements. Cette loi fixe des objectifs et propose des stratégies favorisant, par exemple, l'énergie durable, la mobilité douce, l'économie circulaire...

L'économie sociale et solidaire, par ses valeurs et ses modes de gouvernance a la faculté de répondre à ces enjeux de responsabilité sociétale et de durabilité. Les organisations qui la constituent, si elles n'ont pas attendu la loi pour s'emparer de ces sujets et innover au service de ces transitions, ont trouvé, grâce à ce contexte législatif et réglementaire, le cadre pour articuler leurs initiatives avec celles des autres organisations privées et publiques.

La CRESS Nouvelle-Aquitaine a souhaité valoriser les projets néo-aquitains, qui, inscrits dans l'ESS, s'appuient sur l'innovation sociale pour agir en faveur de la transition écologique et énergétique.

Il s'agit d'améliorer notre connaissance des thématiques abordées et dynamiques locales en place, ainsi que de nos spécificités et richesses régionales.

Ce travail, réalisé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région Nouvelle-Aquitaine, présente des premiers éléments de diagnostic. Cet état des lieux est un début qui nous permettra de mieux connaître l'avancée de la transition écologique et énergétique sur les territoires et de mesurer combien et en quoi l'économie sociale et solidaire est bien l'économie à même de relever ces défis environnementaux et ces transitions.

Stéphane Montuzet,
Président Cress Nouvelle-Aquitaine

ADEME



La transition écologique et énergétique, un levier pour le développement des emplois.

L'emploi est un enjeu majeur de la transition écologique et énergétique. La TEE est une opportunité pour créer des emplois décents et non délocalisables, mais elle peut aussi en détruire. En effet, le déploiement de la

TEE nécessite une évolution des compétences des actifs, ainsi que de nouvelles organisations du travail. La création d'emplois et la transformation des métiers correspondants sont une des conditions de sa réussite.

Plusieurs secteurs d'activités profitent des dynamiques de la TEE, il s'agit des secteurs de « l'économie verte » : la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables, les nouvelles mobilités, la prévention et la gestion des déchets. En revanche, certains vont perdre des emplois du fait de leur dépendance aux énergies fossiles, notamment ceux concernés par certaines mesures de politiques publiques, comme la mise en place d'une taxe carbone, ou de normes d'émissions qui peuvent les fragiliser.

Certains secteurs seront amenés à disparaître, comme les centrales à charbon, d'autres devront se transformer comme ceux de l'automobile ou de l'agriculture intensive.

La transition énergétique se décline concrètement dans les territoires. C'est effectivement à cette échelle que les politiques d'urbanisme, d'environnement ou de développement économique se combinent entre elles et interagissent avec les préoccupations d'emplois, d'attractivité et de qualité de vie.

Près de 4 millions de professionnels travaillent dans l'économie verte. La transition écologique, en plus de générer des nouveaux métiers, s'étend à l'ensemble des secteurs d'activités ou presque, avec des emplois à tous les niveaux de qualification.

Il est certain que l'économie sociale et solidaire, par sa capacité d'innovation, d'adaptation et d'accompagnement du changement a toute sa place dans la mise en œuvre de ces transitions.

Lionel POITEVIN
Directeur Régional
Direction Régionale ADEME Nouvelle-Aquitaine



Contexte et périmètre de l'étude

© Crédits photo : Ademe Nouvelle-Aquitaine



○ Pourquoi une analyse des acteurs ESS dans la transition écologique et énergétique (TEE) ?

Cette étude a pour ambition de mettre en lumière, via des apports théoriques et pratiques, la plus-value que l'Économie Sociale et Solidaire apporte dans le champ de la Transition écologique et énergétique en Nouvelle-Aquitaine.

L'ESS représente une véritable opportunité pour la TEE. Les valeurs démocratiques et la recherche de l'utilité collective des entreprises de l'ESS en font aujourd'hui une des solutions majeures pour assurer la transition écologique et énergétique au sein de nos territoires. Il y a aujourd'hui une réelle émergence de projets ESS en la matière. Pour autant, il est difficile de référencer de manière exhaustive les structures qui oeuvrent pour un changement durable car à ce jour aucun référencement des structures de l'ESS dans ce champ n'a été réalisé en Nouvelle-Aquitaine. Ce travail de diagnostic est pourtant essentiel pour démontrer l'importance et le poids des acteurs de l'ESS dans la TEE. Il permet également d'analyser les particularismes et d'ouvrir des bases de structuration des entreprises ESS oeuvrant dans ce champ. Enfin, il permet de valoriser les initiatives portées par les acteurs de

l'ESS, afin de constituer une offre de services à destination des collectivités, des entreprises, des institutions et des citoyens.

C'est en ce sens que la CRESS a souhaité comptabiliser le plus précisément possible l'ensemble **des structures de l'ESS, essentiellement employeuses** évoluant dans ce champ.

○ Comptabilisation des acteurs de l'ESS : Comment nous avons procédé ?

La mise en place d'une **base de données ex-nihilo** a été réalisée en croisant le fichier des acteurs de l'ESS de l'INSEE de Nouvelle-Aquitaine avec les annuaires de différents réseaux et structures : Graine Aquitaine, AREC, 1% For The Planet, ADEME, Biocoop, CEREMA, CIVAM, CIRENA, Cluster Eco Habitat, Collectif Actions Solidaires, COOP Tiers Lieux, Correzitude, DARWIN, Ekolo(geek), Espaces Info Energie, FNE Nouvelle-Aquitaine, FREC, INAE, Interbio Nouvelle-Aquitaine, La Recyclerie du Marmandais, Limousin Nature Environnement, MNE, Pôle Environnement, RECITA, REFEDD, REGAL, Socialement Responsable, Transiscope, UNAE, Zéro Waste France, Ressources du Limousin.

Réglementation de la TEE

La transition écologique et énergétique est intégrée dans les politiques européennes et françaises. L'Europe met en place des lois et dispositifs cadres pour la gestion des déchets dont la directive-cadre **2008/98/CE** qui reprend les principes du pollueur-payeur, les principes de proximité de la gestion des déchets et la responsabilité élargie du producteur (REP) déclinés au niveau national et régional. Le programme national de prévention des déchets inclut également les enjeux de la transition vers une économie plus circulaire reprenant les problématiques de prévention (gaspillage, développement de synergies entre producteurs de déchets et les utilisateurs de matières premières, réemploi, réparation, réutilisation).

Les dispositions de la **La loi Transition Énergétique loi n°**

2015-992 du 17 août 2015 ont pour objet de prévenir l'utilisation des ressources et de promouvoir une consommation sobre et responsable. Elle prévoit notamment une réduction de 10 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produites par habitant : d'ici 2020. Elle encourage la lutte contre le gaspillage, la prévention de la production de déchets, dont la lutte contre le gaspillage alimentaire, la transition vers l'économie circulaire.

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (Titre VIII/Dispositions relatives aux éco-organismes, Articles 88 à 92) modifie le cahier des charges pour favoriser le recours aux acteurs de l'ESS. Enfin un **projet de loi "Pour une économie circulaire et une meilleure gestion des déchets"** doit être présenté par le gouvernement dans l'année 2019.

Durable

Nous avons à ce jour relevé **538 acteurs ESS agissant dans la transition écologique et énergétique** dont 457 associations, 71 coopératives et 10 sociétés commerciales de l'ESS sur la Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons fait le choix d'identifier certaines sous-catégories pour ce premier diagnostic. Les thématiques: Économie Circulaire avec toutes ses sous-catégories, Énergie durable et Mobilité douce ont été celles retenues en concertation avec l'ADEME. La liste des acteurs oeuvrant dans le champ de l'économie circulaire n'est donc pas exhaustive. Les différentes nomenclatures et types d'activités sont expliqués en annexe.

Enfin **une enquête** a été envoyée aux acteurs référencés nous permettant d'avoir une estimation des besoins, des problématiques et des défis rencontrés dans la transition écologique et énergétique. Une évaluation rapide a été réalisée.

Ce diagnostic est donc une **première étape d'un travail sur plusieurs années.** Une actualisation de ces données, en collaboration avec les acteurs et les réseaux, nous donnera accès à des résultats beaucoup plus significatifs. Enfin il sera illustré par des initiatives de structures.

Zoom sur des structures

-  Le Comptoir Fraternel, Cussac Haute-Vienne (87) P12
-  Le Relais avec son isolant Métisse® (33) P13
-  Citiz, SCIC Autocool à Bordeaux (33) P14
-  HiPopo (33) P14
-  Collectif vivre durablement (Ayen) (19) P17
-  Bocal Local (33) P19
-  Le restaurant Eole (40) P19
-  Hang Art (47) P20
-  ReNAITre Nouvelle Aquitaine P22
-  Rizibizi (33) P22
-  AIMA (40) P23
-  Echo Mer (17) P25
-  Elise Atlantique (33) P25
-  Api Up (40) P26
-  Ekologeek (33) P27
-  Creaq (33) P29
- Enercoop (33) P30
- Wimoov (33) P31

A terme, il est envisagé de référencer l'ensemble des acteurs de l'ESS de la TEE sur une carte interactive libre permettant de cibler les structures existantes sur la Nouvelle-Aquitaine et de créer des démarches collectives.

Résultats de l'étude

538 structures ESS qui portent une offre de service dans la TEE ont été recensées sur la Nouvelle-Aquitaine. Elles sont fortement concentrées dans le département de la Gironde (140). D'autres départements sont également dynamiques comme la Charente-Maritime, les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne ou encore la Haute-Vienne





Transition écologique et énergétique :

© Crédits photo : Collectif Ensemble Durablement

un problème mondial, solutions locales?

La crise écologique que nous connaissons fait peser une triple menace sur nos sociétés : climatique, énergétique et alimentaire. Elle est l'aboutissement d'une surconsommation de ressources carbonées (charbon, pétrole, gaz) dans tous les secteurs d'activité entraînant une augmentation des gaz à effet de serre, cause majeure de la détérioration du climat.

La diminution de la capacité d'absorption des puits de carbone (mers, régions boisées) est également responsable de ce phénomène. Chaque année ce sont des millions d'hectares de forêts qui sont perdus ou modifiés principalement pour l'agriculture intensive animale et végétale. De telles transformations se manifestent de manière très concrète, en cent ans la température moyenne du globe a augmenté de 0.7° C. Les effets prévisibles à venir sur ces changements sont d'ordre écologique, économique, social et politique⁽¹⁾

Si l'effet écologique concerne la biodiversité avec une diminution du nombre d'espèces et des écosystèmes, l'augmentation des déchets provoque également un impact significatif sur l'environnement. Les objets ont une obsolescence programmée, nous

sommes dans l'aire du jetable, du tout plastique qui se retrouve maintenant dans la chaîne alimentaire. Aujourd'hui, les aliments font le tour de la terre avant d'arriver dans les assiettes et leurs modes de productions sont industrialisés et non durables.

Cette situation s'explique par un modèle économique qui a conduit depuis le début du XIX^e siècle à une surproduction et une surconsommation, avec comme unique objectif, la recherche d'une rentabilité court termiste. Pour atteindre cet objectif, les chaînes de production se sont mondialisées, augmentant en parallèle les émissions de carbone dues aux transports. Les entreprises se sont éloignées des territoires qui les avaient vues naître pour devenir des acteurs mondiaux capables de faire pression sur des États.

Le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), chargé d'établir les bases de la science physique du climat alerte les Etats poussés par leurs citoyens et les organisations environnementales. En France, la création du Grenelle de l'Environnement, l'organisation de la COP 21, l'apparition d'un ministère de la transition écologique avec rang de ministre d'État démontre une prise de conscience de

l'urgence et ce malgré les changements de majorité politique. L'État a défini une stratégie nationale de transition écologique⁽²⁾, l'ADEME agence de l'État travaille à déployer cette stratégie de manière opérationnelle.

Le changement de comportement des consommateurs, des entreprises dans tous les secteurs d'activités (transport, agriculture, bâtiment, industrie, énergie) permet de créer de nouveaux modèles économiques plus respectueux de l'environnement pour pallier ce dérèglement environnemental et social. Ainsi des scénarios ont été proposés pour une transition écologique et énergétique permettant d'aller vers un nouveau modèle de société supportable par notre planète.

“ **L'économie sociale et solidaire est une condition indispensable si nous voulons réussir la transition écologique.** ”

(1) : Les crises énergétique et climatique, F.Houtart, 2008 : <https://www.cetri.be/Les-crisis-energetique-et/>

(2) <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-transition-ecologique-vers-developpement-durable-2015-2020#e3>

Quel modèle économique pour assurer la transition écologique et énergétique ?

Ce modèle doit être plus local, moins consommateur de ressources naturelles et moins émetteur de gaz à effet de serre. **Comment s'y prendre ?**

L'ADEME, « La transition énergétique implique une utilisation rationnelle et efficace de toutes les ressources, parmi lesquelles la sollicitation des régulations naturelles (climat, écosystèmes) et la résilience face aux aléas climatiques. La transition énergétique touche plusieurs domaines et relève de différents moyens d'action. »

Le plan ressources pour La France ré-

digé en 2017⁽³⁾ énumère la nécessité d'agir sur les matières premières qui passent notamment par une meilleure exploitation des sols ce qui pose donc la question de l'exploitation agricole. Ce plan stratégique insiste sur la nécessité de « **changer de modèle économique, de façon à ce que notre croissance et notre bien-être dépendent de moins en moins de la consommation et de la dégradation des ressources** » mais sans mentionner la nature des modèles économiques qui pourraient conduire à cet objectif.



D'après Nicolas Hulot, ex-ministre de la Transition écologique et solidaire : « L'économie sociale et solidaire est une condition indispensable si nous voulons réussir la transition écologique ».

L'Économie Sociale et Solidaire basée sur des principes de solidarité et de gouvernance démocratique **permet de repenser le travail et les modèles économiques, en intégrant une forme d'altruisme et de « faire ensemble »** qui s'opposent aux structures capitalistes. En effet, ces dernières exercent une activité de production et de consommation épuisant les ressources naturelles pourtant indispensables à la pérennité de leur activité.

L'ESS vient contrecarrer ce schéma en prônant l'intérêt collectif, de façon à donner le **pouvoir d'agir aux citoyens** et sensibiliser le grand public à la tran-

sition écologique et énergétique par l'action d'initiatives citoyennes et participatives. L'implication citoyenne impulse une dynamique locale forte autour de la transition écologique et énergétique. Elle permet de créer du lien social, de générer de nouveaux emplois en insérant professionnellement des personnes éloignées de l'emploi, de développer l'économie mais aussi de sensibiliser et de **faire accepter de nouvelles pratiques écologiques** par les habitants⁽⁴⁾. Ce

sont donc **de nombreuses externalités positives**, qui sont générées par l'activité économique de l'ESS qui va rechercher davantage à **servir le territoire dans lequel elle est ancrée plutôt que la recherche du profit à tout prix**. L'ESS qui prône la gouvernance démocratique au sein de son activité constitue un modèle économique de choix pour s'engager dans l'environnement et ce, sur plusieurs thématiques.

(3) Ministère de la Transition Ecologie et Solidaire, « Plan ressources pour la France », 2017 : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/plan-ressources-pour-la-france-a1718.html>

(4) Le labo de l'ESS, « Le citoyen acteur incontournable de la transition énergétique », http://www.lalabo-ess.org/IMG/pdf/projet_4pages_tec-web.pdf

Une
réponse,
l'économie
sociale
et solidaire

Les principe de l'ESS



Une finalité
d'intérêt général
ou collectif



Une gouvernance
démocratique

L'ESS C'EST QUOI ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises et les associations qui cherchent à concilier solidarité, performance économique et utilité sociale.



Une
lucrativité
limitée



Un ancrage territorial
et une mobilisation
citoyenne



Une libre
adhésion



Teasing

L'ESS est un **modèle économique, pionnier** dans certaines thématiques de la TEE notamment en valorisation des déchets et prévention (économie circulaire). D'après une étude du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire datant de 2017, environ **80% des structures de l'ESS sont présentes dans les activités liées au réemploi et les activités de prévention déchets** (Hervé Defalvard, responsable de la chaire ESS de l'Université Paris-Est-Marne-la-Vallée), ce qui en fait un acteur privilégié et un créateur d'emplois prépondérant dans cette sous-thématique.

Des structures comme Emmaüs et leurs boutiques solidaires ou encore Le Relais et leurs friperies qui emploient des individus éloignés de la sphère travail et favorisent le réemploi de textile génèrent une activité économique majeure. **Les Repair Café, les ressourceries et les recycleries sont aussi des structures ESS phares dans le domaine de la prévention et de la valorisation de déchets.** Le réseau Envie, récompensé en septembre 2015 par la Mairie de Paris et l'Institut de l'économie circulaire, s'inscrit tout autant dans cette démarche par la rénovation d'appareils électroménagers destinés à la revente à bas prix et rassemble à ce jour 50 structures d'insertion pour exercer son activité.

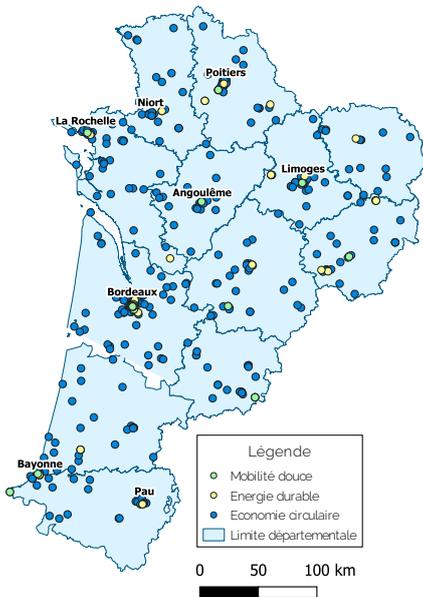
Au-delà de l'économie circulaire, l'ESS est également **précurseur en autopartage en France (mobilité durable)**. Grâce au réseau Citiz, la location de voiture en libre-service est devenue plus accessible sur le territoire français. Ce réseau coopératif est en pleine expansion et s'installe désormais à Rennes au 1er juillet 2019. Le réseau d'autopartage développé par Citiz est actuellement présent dans plus de 110 villes regroupant un total de 1 300 voitures partagées. Enfin, **l'ESS fait émerger chaque jour de nombreuses initiatives citoyennes dans le domaine de l'énergie** et dans la production et la distribution d'énergies renouvelables décentralisées. Des associations comme SOLIHA ou des fournisseurs d'énergies renouvelables à l'image de la coopérative Enercoop, fournisseur majeur en énergie 100% verte qui compte à son actif plus de 70 000 clients en 2019 et 10 antennes régionales.

François GRAVIER,
Docteurant

Pipame, « Economie sociale et solidaire : la valorisation des déchets et le réemploi », 2017 : http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/prospective/PIPAME-ESS-valorisation-dechets.pdf

Quelques chiffres de la TEE Nouvelle-Aquitaine

Répartition des structures de l'ESS engagées dans la TEE en Nouvelle-Aquitaine en 2019



Département	TEE	ESS	% TEE dans ESS	ESS + HE*	% ESS
Charente	25	1274	1,96%	13096	9,70%
Charente-Maritime	50	2438	2,13%	26024	9,00%
Corrèze	34	930	3,65%	9083	10,20%
Creuse	20	572	3,50%	4432	12,90%
Deux- Sèvres	28	1573	1,78	12267	12,80%
Dordogne	41	1453	2,82%	16123	9,00%
Gironde	140	5216	2,68%	57162	9,10%
Haute-Vienne	50	1462	3,41%	11792	12,40%
Landes	32	1527	2,09%	15505	9,80%
Lot-et-Garonne	29	1433	2,02	13545	10,60%
Pyrénées-Atlantiques	49	2854	1,71%	27776	10,30%
Vienne	40	1934	2,06%	13624	14,20%
Région NA	538	22576	2,38%	220429	10,20%

*HE (hors ESS)

Répartition par statut juridique :

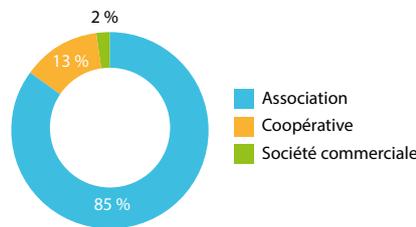


Figure 1 : Répartition des structures ESS engagées dans la TEE par statut juridique en Nouvelle-Aquitaine

Répartition par thématique :

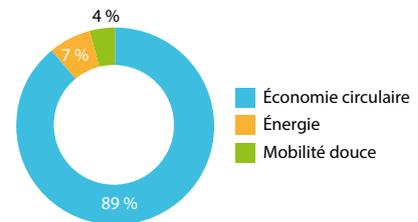


Figure 2 : Répartition en pourcentage des structures ESS dans la TEE par thématique en Nouvelle-Aquitaine

Malgré l'hétérogénéité de ces territoires en termes de concentration d'entreprises ESS qui oeuvrent dans la transition écologique et énergétique, **la Nouvelle-Aquitaine est une région entreprenante dans l'ESS**. Les départements qui la composent, peuvent faire émerger des dynamiques territoriales de coopération. En effet, en associant et en échangeant leurs connaissances ou encore leurs ressources, des synergies peuvent se créer et renforcer davantage l'action de l'ESS sur le territoire au sein de la transition écologique et énergétique.

22 576 établissements employeurs de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, soit 2,4 % des établissements employeurs de l'ESS qui ont comme activité principale la Transition écologique et énergétique.

L'Économie circulaire est une thématique phare de la transition écologique et énergétique avec une répartition de **89% des acteurs ESS**. Ce chiffre peut s'expliquer par le nombre de sous-catégories que contient cette thématique et l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation. **7% des structures de l'ESS œuvrent dans les énergies durables et 4% en mobilité douce** ont leur activité principale.

NB : Quelques structures peuvent être engagées dans plusieurs thématiques de la TEE. 93% d'entre elles relèvent d'une seule thématique, 7% exercent leur activité dans deux thématiques de la TEE et enfin moins de 1% sont impliquées dans les 3 thématiques.



L'économie circulaire

Efficace

© Crédits photo : Elise Atlantique (33)

D'après l'ADEME, l'économie circulaire (EC) se définit comme « un système d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en permettant le développement du bien-être des individus.

L'économie circulaire a donc pour objectif de changer de paradigme en évitant l'accroissement de l'épuisement des ressources naturelles **en mettant l'accent sur de nouveaux modes de production et de consommation de produits ou de services tout au long de leur cycle de vie**. Elle vient donc en opposition au modèle actuel qui repose sur le modèle linéaire **“Produire-Consommer-Jeter”**.

“ **L'économie circulaire propose un modèle alternatif de développement économique et ouvre des perspectives.** ”

La plus-value de l'ESS dans l'économie circulaire

Les associations, coopératives se sont engagées en faveur du réemploi, de la réutilisation et du recyclage des produits en fin de vie depuis les années 60. Nombreuses sont celles qui ont diversifié leurs activités pour répondre aux besoins locaux émergents. L'économie circulaire propose un modèle alternatif de développement économique et ouvre des perspectives pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, pionnières dans ce secteur. Confortablement insérés dans la collecte et l'incinération, les acteurs privés se sont désintéressés des activités de recyclage et du réemploi considérées comme non rentables.

Ces structures répondent à une utilité sociale et environnementale et se situent principalement dans la filière en amont de la gestion des déchets, à

travers le réemploi et la réutilisation mais également dans l'approvisionnement durable, l'éco-conception et la consommation responsable (circuits courts, sensibilisation). Expertes dans l'innovation et l'ancrage territorial, elles élaborent des stratégies de développement économique qui leur sont spécifiques. Il peut s'agir également d'exploration de niches de marché en valorisant des produits qui ne sont pas investis par des opérateurs privés, recyclage du textile par exemple. Par ailleurs, conscientes de la valeur ajoutée, les entreprises de l'économie conventionnelle se positionnent sur le marché créant une concurrence entre les structures privées et de l'ESS. **L'arrivée de ces groupes poussent donc les structures à innover et à coopérer pour répondre aux besoins et créer de nouveaux projets.** Enfin, dans l'optique du récent projet de loi sur l'Économie Circulaire, de nouvelles filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP), telles que sur les jouets, les lingettes jetables, le matériel de bricolage, de jardin, le matériel de sport et de loisirs, vont voir le jour. Une nouvelle occasion pour les structures de l'ESS d'innover.



© Crédits photo : Elise Atlantique (33)

Avise, 2018, « Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire » <https://www.avise.org/articles/quand-leconomie-circulaire-est-sociale-et-solidaire>

La croix, 2015, « Les entreprises sociales ont un temps d'avance dans l'économie circulaire » <https://www.la-croix.com/Solidarite/Dans-l-economie/Un-temps-d-avance-dans-leconomie-circulaire-2015-02-04-1276655>

L'économie circulaire : 3 domaines - 7 piliers

RECYCLAGE (matière et organique)



Extraction/exploitation et achats durables

Éco-conception (Produits et procédés)

Écologie industrielle Et territoriale

Économie de la fonctionnalité

Allongement de la durée d'usage

- réemploi
- réparation
- réutilisation

Consommation responsable

- achat
- consommation collaborative
- utilisation

Source : ADEME

Nombre de structures ESS dans l'EC

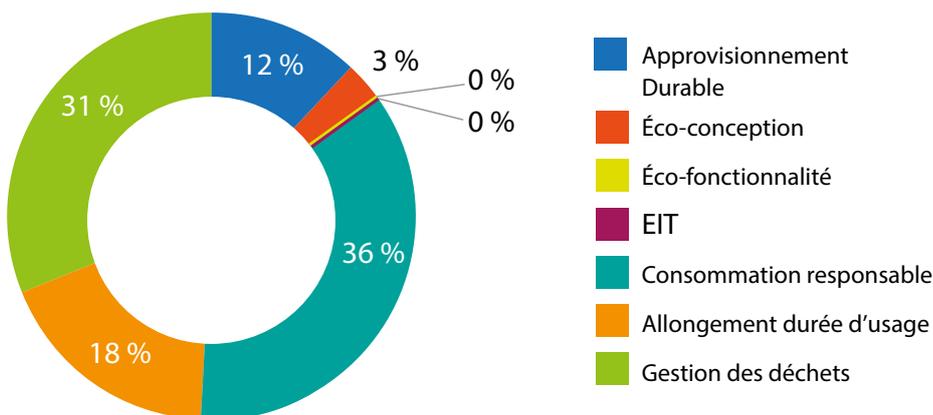


Figure 4 : Répartition des structures ESS engagées dans l'EC en Nouvelle-Aquitaine

D'après notre échantillon, il y a 519 structures de l'ESS qui agissent dans le champ de l'Économie Circulaire mais certaines structures peuvent agir dans plusieurs sous-catégories.

Les thématiques les mieux représentées en Nouvelle-Aquitaine :

- Consommation Responsable soit 36% des acteurs de l'ESS (Education à l'environnement, circuits courts, distribution alimentaire..)
- Prévention et gestion des déchets soit 31% acteurs ESS (Collecte et tri des déchets, Recyclage,...)
- L'allongement de la durée de vie soit 18% (réemploi, réparation, réutilisation)
- L'approvisionnement durable soit 12% (production légumes, permaculture..)

Production et offre de biens et services

Approvisionnement durable

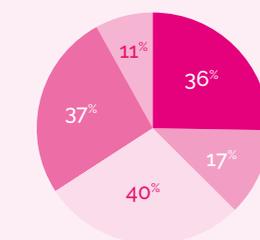
CHIFFRES SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

TOTAL :

100

acteurs de l'ESS

sont engagés en Approvisionnement Durable dont :



■ 37% en promotion du bio

■ 36% dans la production de produits locaux, de saisons ou bio

■ 40% en jardinage/potager

■ 17% dans la culture de fruits/légumes et autre produits bio

■ 11% en permaculture

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans la promotion du bio et la culture de fruits et légumes** ■

L'approvisionnement durable concerne le mode d'exploitation/extraction des ressources en limitant l'impact sur l'environnement, notamment dans l'exploitation des matières énergétiques et minérales (mines et carrières) ou agricole et forestière, tant pour les matières/énergie renouvelables que non renouvelables. La raréfaction des ressources qu'elle soit due à des aspects quantitatifs ou qualitatifs (dégradation de la qualité de l'eau par exemple) ou la concurrence sur leur accès entre les différentes parties du monde conduit à privilégier des ressources durables.

Source : ADEME

“ Zoom sur... ”

LE COMPTOIR FRATERNEL

Cussac, Haute-Vienne, 1200 habitants.



La Mairie de Cussac est engagée dans la transition écologique sur son territoire. Déjà les bâtiments publics (EHPAD, écoles, Mairie et salle des fêtes) sont chauffés au bois via une chaudière centrale. Le Conseil Municipal souhaite fournir en légumes bio et locaux l'EHPAD, les cantines et la Maison Familiale et Rurale. 5 ha qualifiés par Ecocert sont donc mis à disposition sur le territoire de la commune. Le Secours Catholique, dans le cadre de sa politique d'accompagnement de projets alimentaires dignes et durables propose une alimentation de qualité aux bénéficiaires de l'aide alimentaire. Cette exploitation a pour vocation de devenir un tiers lieu associatif où se côtoient production bio, solidarité, emploi, ateliers d'éducation populaire et écologique ouverts à tous. Pour exemple ils ont installé un bac à compost de quartier.

C'est un projet global d'aménagement du territoire porté par des citoyens qui concilie écologie, solidarité, économie sociale et solidaire et création de lien social.

La filière agricole se compose principalement de productions maraîchères, il peut s'agir d'une activité d'insertion par l'activité économique, par exemple l'association ALAIJE (24), agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, qui dispose d'un jardin botanique d'insertion. Également, **les Jardins de Cocagne (87)**, intègrent des adultes en difficulté sociale dans la



© Crédits photo Les Jardins de Cocagne

production de légumes biologiques, tout en participant à la création d'un cercle convivial de consommateurs et de producteurs.

Des actions de sensibilisation agricole sont également menées comme l'association Le Potager du Futur (64) qui organise des formations et des animations sur le jardinage biologique pour les collectivités et les particuliers. On compte également dans la production agricole des collectifs d'agriculteurs, c'est le cas pour la société coopérative agricole Tom d'Aqui à Parentis-en-Born (40). La production est par la suite distribuée en circuit court par le biais d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) présentes partout sur le territoire national.



S'engager

Au sein de notre échantillon, les structures engagées dans l'éco-conception sont majoritairement des structures associatives. L'association Résonance Paille (87) s'inscrit dans cette thématique en promouvant et en utilisant la paille dans le processus de construction de logements. Elle tend à développer l'utilisation de bottes de paille pour la construction en Nouvelle-Aquitaine en constituant

un réseau régional et en offrant un service de formation pour les professionnels.

L'association Alter Amazones (33) oeuvre dans l'éco-réhabilitation grâce à ses compétences techniques. Elle propose un accompagnement dans la rénovation à l'aide de matériaux bio-sourcés ou naturels comme le chanvre, la paille, le bois ou encore la pierre.

“ Zoom sur... ”

LE RELAIS AVEC SON ISOLANT MÉTISSE®

Eco-conception utilisant des matériaux responsables dans le secteur des bâtiments

«L'isolant Métisse®, fabriqué par Le Relais (leader français de la collecte et du tri des textiles depuis 1984), est le premier isolant biosourcé français, en coton recyclé, adossé à une filière complète de recyclage textile et doté d'une protection au feu naturelle remarquablement résistante, sans sels de bore ni sels d'ammonium. Isolant biosourcé, conçu à partir de coton recyclé (jeans et velours), Métisse® constitue une solution de recyclage innovante pour les textiles non réutilisables en l'état et qui sans cela seraient voués à l'incinération. Nouveau débouché pour la filière de collecte, tri et revalorisation des textiles, qui constitue l'activité historique du Relais, Métisse® est exemplaire de la logique d'économie circulaire dans laquelle l'entreprise solidaire est pleinement engagée.



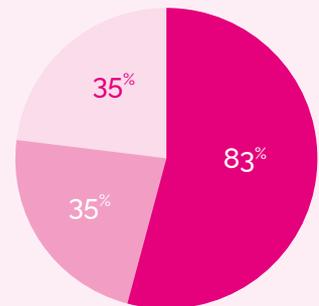
© Crédits photo : Arnaud Bouissou - Terra / Le Relais»

Éco-conception

TOTAL :

23

acteurs de l'ESS ont une activité dans l'éco-conception dont :



■ 83% dans l'éco-construction en bâtiment

■ 35% dans l'éco-réhabilitation en bâtiment

■ 35% dans l'utilisation de matériaux responsables

■ Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans l'éco-construction et l'éco-réhabilitation ■

Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au cours de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités et/ou ses performances. Cette démarche permet notamment de diminuer la quantité de matière première, d'allonger la durée de vie, de faciliter la réparation, le recyclage ou le remanufacturing.

Source : ADEME

“ Cette démarche permet de diminuer la quantité de matière première, d'allonger la durée de vie, de faciliter la réparation, le recyclage ou le remanufacturing. ”

Économie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité établit une **nouvelle relation entre l'offre et la demande** qui n'est plus uniquement basée sur la simple vente de biens ou de services. La contractualisation repose sur les effets utiles (bénéfices) et l'offre **s'adapte aux besoins réels des personnes, des entreprises et des collectivités ainsi qu'aux enjeux relatifs au développement durable.**

Elle privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Ce modèle économique induit plus largement **des transformations profondes dans les modes de production et de consommation.**

Source : ADEME

L'économie de la fonctionnalité est inscrite dans l'ADN de l'ESS dont les principes de mutualisation sont au cœur des initiatives. On peut citer en exemple historique les CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole). Ce type d'usage permet de mettre en commun les ressources des agriculteurs afin d'acquérir collectivement du matériel agricole. L'usage collectif est préféré à la propriété individuelle, favorisant l'accès à du matériel de qualité.

“ Zoom sur... ”

CITIZ, SCIC AUTOCOOL À BORDEAUX (33)

Economie de la fonctionnalité - Auto-partage

Citiz est un réseau national de structures locales indépendantes d'autopartage permettant de louer une voiture en libre service. La Société Coopérative d'intérêt Collectif, nommée Autocool à Bordeaux commercialise un service d'auto-partage de location de 80 voitures de proximité sous réservation 24h/24 et 7j/7. Elle possède également un service de 20 voitures en freefloating sans réservation pouvant être stationnées un peu partout en ville.

Comment Citiz contribue à l'économie de la fonctionnalité ?

40 millions de voitures individuelles en France; 80% du temps à l'arrêt.

L'objectif : "Transformer un objet grand public de voitures en un service grand public à travers la location. Ceci permet d'anticiper un enjeu d'espace, de réduction de la pollution de l'air, sonore et de réduire les gaz à effet de serre".



© Crédits photo : Citiz (33)



“ Zoom sur... ”

HIPOPO

Economie de la fonctionnalité, location de couche lavable

La couche jetable a des impacts néfastes sur l'environnement et sur la santé des enfants. La couche lavable se présente, à ce jour, comme la seule alternative durable possible. HiPopo est une structure commerciale de l'ESS bordelaise qui a le souhait d'accompagner les parents vers cette solution. Elle propose divers services, dans toute la France, autour de la couche lavable, telles que la vente, la location et le lavage. Ces services sont adaptés aux besoins des parents en tenant compte de leurs réalités familiales et contraintes économiques. L'offre proposée se veut complète, simple à mettre en place, flexible et économique.



© Crédits photo Sylvain Ruthe

coopération



© Crédit photo Morgane Detcheverry - Atelier sur la Matière Organique
Séminaire Entre-Deux-Mers organisé par le SEMOCTOM

Écologie Industrielle et Territoriale

L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) recouvre les démarches collectives et volontaires menées par les acteurs publics et privés d'un territoire en vue d'économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité.

Elle se caractérise par une gestion optimisée des ressources et un fort recyclage de la matière et de l'énergie. Concrètement, il s'agit de **réaliser des synergies entre plusieurs acteurs économiques indépendants (valorisation, mutualisation de services) à l'échelle d'un territoire, pour limiter la consommation de ressources et tendre vers des circuits de proximité.**

Source : ADEME

La démarche d'écologie industrielle et territoriale va au-delà des approches technologiques et répond à une logique collective de mutualisation, de

valorisation et d'échanges (équipements, déchets, matières premières ou secondaires, énergie, services...). Les échanges peuvent concerner un nombre variable d'entreprises et d'opérateurs économiques et s'effectuer à l'échelle d'une zone d'activités ou d'un territoire de projet.

L'EIT peut se décliner selon deux modalités de synergies :

- **Les synergies de substitution** : qui portent sur la valorisation et l'échange de matière et d'énergie entre entités (récupération de chaleur, valorisation de déchets par méthanisation, réutilisation des eaux usées, échanges de produits chimiques...),
- **Les synergies de mutualisation** qui reposent sur des approvisionnements communs (matières premières, produits finis et semi-finis), des services communs et des partages d'équipements ou de ressources.

Deux entreprises utilisent la mise en oeuvre de la coopération inter-struc-

tures. Parmi elles, on compte l'association Récup et Toc de l'Art (64) qui récupère du tissu et du cuir donnés par Api'Up. Mais aussi, R3 Le Réseau de Réemploi des Deux Rives (33) qui consiste en un service collectif de collecte, de valorisation et de réemploi des encombrants sur la métropole bordelaise. Cette dernière a développé des partenariats avec d'autres structures comme l'Atelier Remuménage, Elise Atlantique, Les Compagnons Bâisseurs d'Aquitaine etc. et souhaite créer une véritable synergie au sein de son activité.

Plusieurs collectivités s'engagent dans des démarches d'écologie industrielle et territoriale pour réfléchir sur des coopérations entre structures publiques et privées. C'est le cas du SEMOCTOM lors de son séminaire EIT Entre-deux-Mers, où les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire ont été invités à intégrer la démarche.

Demande et comportement des consommateurs

Consommation Responsable

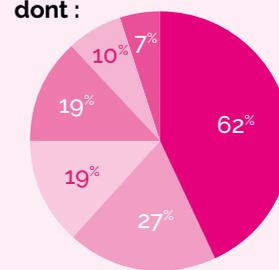
CHIFFRES :

TOTAL :

325

acteurs ESS sont engagés dans la Consommation Responsable

dont :



■ 62% en Éducation à l'environnement - Sensibilisation

■ 27% en Éducation à l'environnement - Formation

■ 19% en Conseil en Alimentation Durable

■ 19% en Distribution - Alimentation Durable

■ 10% en Circuits courts

■ 7% en Conseil en Bâtiment

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures œuvrent dans les circuits courts et en conseil en alimentation durable en circuits courts et en conseil en alimentation durable** ■

La consommation responsable doit conduire l'acheteur, (privé ou public) ou le citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou services).

Ce choix nécessite de disposer de l'information nécessaire grâce à l'affichage environnemental.

Les actions de sensibilisation à l'environnement et de lutte contre le gaspillage alimentaire sont incluses dans la consommation responsable puisqu'elles concourent à changer les comportements des consommateurs.

Source : ADEME



Banque de données ADEME

De très nombreuses entreprises de l'ESS développent des activités en lien avec la consommation responsable. Elles représentent **36% de l'économie circulaire**.

Parmi les activités développées, on distingue celles qui relèvent :

- De la **prévention** (prévention et mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation durable; changements de comportements)
- De la **distribution et de la consommation** (commerce et transformation biologique ; circuits courts de proximité)

Il existe aussi dans la sous-catégorie "Distribution" de nombreuses AMAP qui œuvrent pour la distribution alimentaire et celles en circuits courts mais nous avons décidé de ne pas les inclure dans notre échantillon, car ces structures pour la plupart ne sont pas employeuses. Nous avons relevé au total 164 AMAPS dont la grande majorité est située en Gironde et dans les Pyrénées Atlantiques.



© Crédits photos : Atelier Remuménage (33)

“ Zoom sur... ”



COLLECTIF VIVRE ENSEMBLE DURABLEMENT (AYEN)

Formation et sensibilisation à l'environnement

Le collectif Vivre Ensemble Durablement a été labellisé « Espace de vie sociale » depuis 1 an par la CAF de la Corrèze. La commune d'Ayen, est engagée depuis 1995 dans le développement durable puis dans les Objectifs de Développement Durable. La mission principale du collectif est de sensibiliser les enfants et les familles à l'environnement au travers de jardins pédagogiques, d'animation sur le tri des déchets, sur le changement climatique et l'upcycling.



© Crédits photo : Marylène Vales - "Collectif Vivre Ensemble Durablement"





© Crédits photo : Au fil des Seounes (47)

Sensibiliser

■ Le changement de comportement

Positionnés historiquement sur des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public, **les organisations de l'ESS contribuent au changement de comportements sur un ensemble de sujets sociétaux autour de l'écologie**, du développement durable ou de l'alimentation (commerce équitable, agriculture biologique...).

44% d'entre elles s'engagent dans l'EC et agissent dans l'éducation à l'environnement sur le territoire régional. Elles s'inscrivent dans cette thématique par la sensibilisation, la formation ou encore l'entretien des espaces verts. Presque toutes relèvent du secteur associatif, on y retrouve notamment :

- **Les associations de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** comme les CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement), le GRAINE Aquitaine, ou encore l'association CREPAQ.
- **Les associations de protection à l'environnement** comme les associations LPO ou encore les associations SEPANSO.

“ **L'association au Fil des Seounes propose des ateliers d'écologie pratiques, des conférences, des campagnes d'information aux particuliers qui souhaitent participer à la protection de l'environnement.** ”

■ Les circuits courts

Les « Circuits Courts économiques et solidaires » définis comme « une forme d'échange économique valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange » par le Labo de l'ESS, vont s'inscrire dans cette dynamique environnementale vertueuse. Dans le **secteur de l'alimentation**, les acteurs de l'ESS sont également très présents en termes de production et de distribution, notamment avec les AMAP.

L'augmentation de la demande de produits distribués en circuits courts peut donc aisément être assurée par les acteurs de l'ESS qui s'inscrivent dans une économie de proximité. L'émergence du bio facilite leur expansion ⁽⁸⁾.

(8) Le labo de l'ESS, « Circuits courts économiques et solidaires » : <http://www.lalabo-ess.org/-circuits-courts-economiques-et-solidaires-.html>

“ Zoom sur...

BOCAL LOCAL (33)

Gaspillage alimentaire.

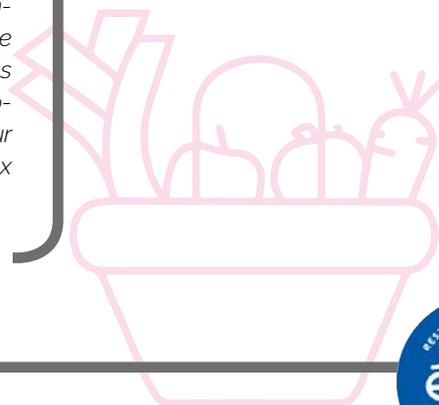
Créé en mai 2014, l'objectif du Bocal Local est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi en favorisant la capacité alimentaire de nos territoires. 2 activités principales :

- Le glanage solidaire : récupération des surproductions de particuliers et de professionnels, mais aussi des invendus de professionnels. Si les fruits et légumes sont consommables en l'état, ils sont routés vers des associations locales de solidarité. Ici, c'est une solidarité territoriale qui se met en place, puisqu'en 1 an et demi, c'est plus de 10 tonnes de fruits et légumes qui ont été sauvées, dont 20% provenant de particuliers !
- Le Potaginge© : conceptualisation, mise en place et animation d'espaces de potaginge éducatif et pédagogique accessibles à tous sur des principes d'agroécologie et de permaculture. Ces espaces sont mis en place aussi bien dans des collectivités, que chez des bailleurs sociaux et des établissements privés. Ils répondent à différents besoins : créer du lien social, du lien intergénérationnel, de la solidarité, mais aussi s'interroger sur la capacité alimentaire de nos territoires. 2 marchés publics avec Bordeaux Métropole et 13 espaces de Potaginge© plus loin.



■ Prévention contre le gaspillage alimentaire

De nombreuses structures luttent contre le gaspillage alimentaire comme Initiatives Catering à La Rochelle (17), et valorisent des produits alimentaires invendus ou donnés. Parmi ces structures, on peut retrouver l'association Le Bocal Local (33) qui lutte contre le gaspillage "potager" tout en favorisant l'insertion professionnelle ou encore les Restos du coeur, présents sur de nombreux départements de la Nouvelle-Aquitaine.



“ Zoom sur...

RESTAURANT ÉOLE

Transformation de produits biologiques et circuits courts

La création du restaurant inter-entreprises « éole restaurant solidaire » portée par la commune de Tarnos et le Comité de Bassin d'Emploi de Seignanx en 2006 permet de redonner du travail à des demandeurs d'emploi en difficulté et de les accompagner dans leur parcours professionnel. Cette SCIC compte aujourd'hui 58 salariés dont 14 en insertion et met en place plusieurs activités : Restaurant d'entreprises, restauration collective, livraison de repas individuel à domicile et traiteur.

- Une grande majorité des produits utilisés provient des circuits courts (producteurs du Sud Landes et Pays Basque).
- Eole s'engage à respecter la charte interbio qui implique 20% de produits biologiques et 50% de produits locaux dans le volume total de ses achats.

Un partenariat avec la légumerie pro de Lahonce, garantit la fourniture de fruits et légumes en provenance des acteurs locaux et régionaux. Chaque année une fois par trimestre, des repas 100% biologiques et locaux, provenant de producteurs situés à moins de 45 km du restaurant Eole sont proposés aux convives.



■ Commerce et transformation de produits biologiques

Militant pour une consommation alimentaire plus respectueuse de l'environnement, de nombreuses structures de l'ESS spécialisées en distribution alimentaire durable proposent des aliments biologiques.

C'est le cas notamment dans de nombreux restaurants. L'association Les P'tits Cageots à Talence (33) s'inscrit pleinement dans cette démarche puisqu'elle est engagée dans la vente de paniers bio et fermiers depuis fin

2014. La SCIC Mangeons Bio Ensemble (79) à Bressuire constitue une plateforme de distribution de produits biologiques en circuit court pour la restauration collective.

“ Zoom sur... ”

CAFÉ-RESTAURANT SOLIDAIRE



© Crédits photo : ADEME Nouvelle-Aquitaine

Le **Hang'ART** est un café-restaurant solidaire porté par 2 structures : le Hang'ART, qui s'occupe de l'activité du café-restaurant et l'association Stand'UP qui favorise l'animation et le lien social. Sur la partie café, tous les adhérents de l'association Stand'UP peuvent payer leurs consommations en donnant selon leurs moyens.

Sur la partie restaurant, quatre niveaux de prix sont proposés aux adhérents, avec la possibilité notamment de bénéficier de réductions ponctuelles, voire de transformer du temps de bénévolat en menus pour les personnes en grande précarité financière. Le Hang'Art, c'est 7 emplois créés et 32 structures partenaires, en préfiguration d'une SCIC dont les comptes sont d'ores et déjà à l'équilibre !

Le Hang'Art a également fait le choix de sensibiliser ses clients et adhérents aux enjeux du consommer mieux, gaspiller moins. Les menus sont donc développés sur la base d'une ramasse de viandes, de fruits et de légumes 3 fois par semaine et d'œufs tous les 15 jours. Les denrées sont récupérées auprès d'épiceries sociales et solidaires qui elles-mêmes, récupèrent auprès de la grande distribution et des agriculteurs locaux, soient près de 250 kg de nourriture par semaine

”



Banque de données ADEME

Allongement de la durée d'usage

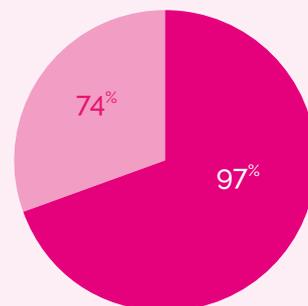
CHIFFRES :

TOTAL :

160

acteurs ESS dans l'Allongement de la Durée d'usage

dont :



■ 97% en Réemploi

■ 74% en Réparation

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans le réemploi et la réparation** ■

Prévention :

L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation. La réparation est la remise en fonction d'un produit, lui permettant de prolonger l'usage sans que l'usager s'en sépare ou après qu'il s'en soit séparé. Le réemploi permet, par le don ou la vente d'occasion, de prolonger l'usage d'un produit, en lui permettant une nouvelle vie. La réutilisation conduit à ce que des déchets puissent être remis en état sous forme de biens d'occasion ou soient démontés pour en revendre les pièces en état de fonctionnement

Source : ADEME

En 2018, d'après l'étude "Panorama de la deuxième vie des produits en France" menée par l'ADEME, le secteur de l'ESS évolue progressivement et se structure :

- **370 M€ de chiffre d'affaires, en 2017**, soit une croissance constante depuis 2010 de plus de 21 % ;
- **209 000 tonnes de biens vendus ou donnés**, soit 14 % d'augmentation par rapport à 2014 ;
- **plus de 21 000 ETP en 2017** (Équivalent Temps Plein).

Les chiffres de l'économie conventionnelle :

- 1 170 M€ de chiffre d'affaires (+ 49 % par rapport à 2014)
- 802 000 tonnes de bien vendus (+ 38% par rapport à 2014)
- 12 600 ETP (+ 97 % par rapport à 2014)

Les structures de l'ESS continuent de jouer un rôle important dans les activités de la deuxième vie des produits et sont essentielles au développement du secteur sur les produits de consommation courante. Elles contribuent à la création d'emplois, à l'insertion professionnelle et la formation d'un nouveau métier tout en offrant une deuxième vie par la collecte et la vente de produits à bas coût.



Crédit photo : Atelier d'éco solidaire (33)

“ Les structures de l'ESS continuent de jouer un rôle important dans les activités de la deuxième vie des produits. ”

Revalorisé

QUELS IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU NIVEAU NATIONAL ?

Les structures ESS et associations caritatives (Croix-Rouge, Réseau des Resourceries et des recycleries, Emmaüs, Réseau Envie, etc.)

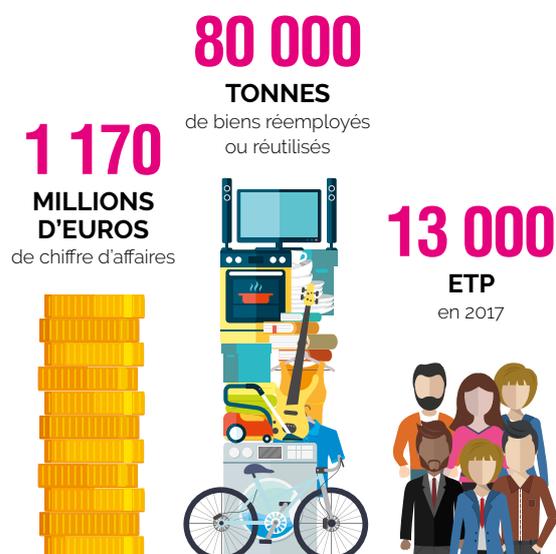


Source : ADEME

panorama de la deuxième vie de produits,
chiffres 2017

QUELS IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE CONVENTIONNELLE AU NIVEAU NATIONAL ?

Les acteurs de l'économie conventionnelle (sites internet, dépôts-vente, revendeurs et brocanteurs, intermédiaires et reconditionneurs)



“ Zoom sur...

LE RÉSEAU NOUVELLE-AQUITAINE INITIATIVE TERRITORIAL DU RÉEMPLOI “ReNAITRe”



Ce réseau né de la fusion entre l'association de coordination régionale des recycleries d'Aquitaine (ACRRA) et le réseau de ressourceries du Limousin (ARL), a pour but de rassembler les ressourceries, des recycleries et structures du réemploi, de la réutilisation et de la réparation non lucratives de l'économie sociale et solidaire de Nouvelle-Aquitaine, selon plusieurs axes :

- Coopérer entre les structures adhérentes en créant un espace d'échange et de rencontres
- Accompagner les structures et participer au développement économique des territoires en créant de nouvelles structures.
- Impulser de nouveaux modèles économiques et avoir des réflexions sur des thématiques pour aider les structures.



© Crédits photo : AFDAS. Agen

“ Elles contribuent à la création d'emplois, à l'insertion professionnelle et la formation d'un nouveau métier tout en offrant une deuxième vie par la collecte et la vente de produits à bas coût. ”

C'est le cas des ressourceries/recycleries, des repair cafés, des garages solidaires ou self garage, des maisons du vélo ou encore des fablabs.

Au total, 160 acteurs ont été repérés à l'échelle régionale dans la sous-thématique de l'Allongement de la durée d'usage, presque exclusivement associatifs.

Les ressourceries adhèrent au Réseau National des Ressourceries. Elles ont les mêmes missions que les recycleries : collecter des objets, les revaloriser, les redistribuer, et mener des actions de sensibilisation à l'environnement.

Ces dernières années, les ressourceries-recycleries se sont rapidement développées tant au niveau national qu'au niveau régional. Initialement représentées par des acteurs historiques comme les communautés Emmaüs, beaucoup d'initiatives variées voient le jour sur la Nouvelle-Aquitaine. L'association Bathestia Récup' (40), par exemple est une ressourcerie-recyclerie spécialisée en matériaux du bâtiment tandis que l'association Les Récup'acteurs (24) récupère, répare et offre une seconde vie à des objets du quotidien comme par exemple le textile, le mobilier etc.

“ Zoom sur...

RIZIBIZI RECYCLERIE



Rizibizi Recyclerie est une association sans but lucratif dont l'objectif principal est la lutte contre le gaspillage matériel.

Notre équipe collecte les meubles et objets dont vous n'avez plus l'utilité par l'apport volontaire et lors de collecte à domicile. Nous procédons alors au tri, au nettoyage, puis à la mise en rayon dans un objectif de revente à bas prix auprès des particuliers et pour l'équipement d'associations, entreprises et collectivités.

Rizibizi Recyclerie c'est aussi un Espace de Vie Sociale et de création où des cours de bricolage, des ateliers loisirs créatifs, des animations locales et territoriale, des prêts de meubles et d'objets, de la valorisation de meubles détournés et de la sensibilisation sont réalisés.



© Crédits photo : Rizibizi (33)

Les **garages solidaires** sont des **garages dans lesquels il est possible de réparer soi-même, ou de faire réparer son véhicule à moindre coût.**

L'objectif étant de faciliter l'accès à la réparation pour des personnes en situation de précarité et de développer l'auto-réparation pour le grand public. Le Garage Moderne à Bordeaux (33) propose des ateliers de réparation d'automobiles et de vélos en s'appuyant sur l'aide de mécaniciens professionnels qui apportent leur expertise aux adhérents. L'association APREVA (33) anime également un garage solidaire et s'inscrit dans l'insertion par l'activité économique. On trouve également des maisons du vélo avec ateliers de réparation.

L'expression "FabLab" est une contraction du mot "Fabrication Laboratory". Ils représentent des lieux ouverts à tout public destinés à la fabrication numérique grâce à des machines-outils.

Ces lieux d'innovation et d'expérimentation permettent de fabriquer, tester ou prototyper des objets tout en échangeant des compétences et des savoir-faire. Nous avons relevé un total de 3 FabLabs au sein de notre échantillon. Le Mars'Hack Lab basé à Marsac-sur-l'Isle (24) est depuis 2016, un lieu d'expérimentation et d'innovation où plusieurs objets sont fabriqués, on peut citer par exemple la fabrication d'un vélo d'appartement connecté à Google Street View.

Source : Dordogne Libre, article "Au Mars'Hack Lab, les bidouilleurs s'éclatent", 2018

“ Zoom sur... ”

AIMA

Le Hangar d'AIMA de Salies de Béarn est une recyclerie originale car elle propose du mobilier et du matériel professionnel d'occasion de grande qualité, parfois en état neuf, pour un prix très modique (80% de réduction par rapport aux prix des catalogues Manutan, UGAP, Collectivités Service, etc.). Entreprises, collectivités, associations, écoles privées peuvent trouver du mobilier scolaire, d'hébergement, de restauration, de bureau, etc... afin que l'Economie Circulaire, Sociale et Solidaire puisse aussi toucher le monde de l'entreprise et les collectivités territoriales. AIMA peut ainsi équiper des centres d'hébergement d'urgence, des nouveaux locaux de co-working, des centres de formation, des écoles, des lieux festifs, des restaurants, etc...

Après avoir collecté 140 m³ de mobilier scolaire dans un collège de Toulouse, une trentaine d'établissements privés ou d'écoles maternelles et primaires sont venus acheter à petit prix tables, chaises, tabourets hauts, armoires, et vestiaires / casiers à AIMA !



© Crédits photo : AIMA (40)

Gestion des déchets

CHIFFRES :

TOTAL :

277

acteurs ESS en Gestion des Déchets

dont :

55% en Collecte et tri des déchets

46% en Recyclage

28% dans le recyclage de matériel électrique et électronique

38% dans le recyclage de produits textiles

34% dans le recyclage de mobiliers

21% dans le recyclage de vélos

21% dans la Prévention de déchets

4% dans la valorisation énergétique

3% dans la valorisation de matière organique

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans la collecte des déchets et le recyclage** ■

La gestion des déchets concerne la collecte, le transport, les étapes de tri et de prétraitement, de valorisation, puis d'élimination. La politique française des déchets est fortement liée à celle de l'Union européenne.

Le recyclage comprend l'ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production dont la valorisation énergétique, la valorisation matière organique et produits.

Le recyclage vise à utiliser les matières premières issues de déchets en boucle fermée, (usage dans les mêmes produits), en boucle ouverte (utilisation dans d'autres types de biens).

Zoom sur...



ACTES ELISE ATLANTIQUE GESTION DES DÉCHETS

ACTES ELISE Atlantique est une entreprise adaptée de l'économie sociale et solidaire fondée en 2012. Elle compte 41 salariés dont 80% de personnes en situation de handicap en production. Elle collecte et trie les déchets de bureau et tous types de plastiques pour les recycler vers les meilleures filières françaises de valorisation.

Son cœur de métier ? Le sur-tri des matières, qui permet de recycler les déchets dans leur qualité d'origine.

Depuis 2015, une nouvelle activité est développée à Bordeaux et Lyon pour la collecte et le traitement des biodéchets issus de la restauration collective et des restaurants. Cette économie circulaire répond aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit d'un modèle économique inclusif viable qui favorise le recyclage des matières à forte valeur ajoutée sociale.



© Crédits photo : Elise Atlantique (33)

L'ensemble de la chaîne (collecte-tri-recyclage) a été considéré dans cet état des lieux, les activités de recyclage à proprement parler n'étant pas toujours majoritaires selon les structures. Elles ont été classées par matière collectée, en lien avec les filières encadrées réglementairement dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

La collecte et le tri des déchets représentent 274 acteurs dont une d'association. **Le recyclage** est aussi une filière prépondérante dans la Gestion des Déchets. De plus en plus de structures oeuvrent dans la **prévention et le conseil en déchet**. Seule-

ment 3% d'entre elles font de la valorisation de matières comme Echo Mer (17), une association qui sensibilise et qui réutilise des voiles de bateau ou des bouchons pour fabriquer des portes clés, des sacs.

■ Valorisation des déchets

D'après, l'étude du Pipame « Economie sociale et Solidaire : la valorisation des déchets et le réemploi » : « L'ESS est considérée comme bien placée pour capter efficacement les déchets à la source (car plus de souplesse et de flexibilité pour offrir une offre sur mesure, à aller sur les gisements diffus) et sur leur action pour changer les comportements. »

“ Il s'agit d'un modèle économique inclusif viable qui favorise le recyclage des matières premières à forte valeur ajoutée. ”

“ Zoom sur...

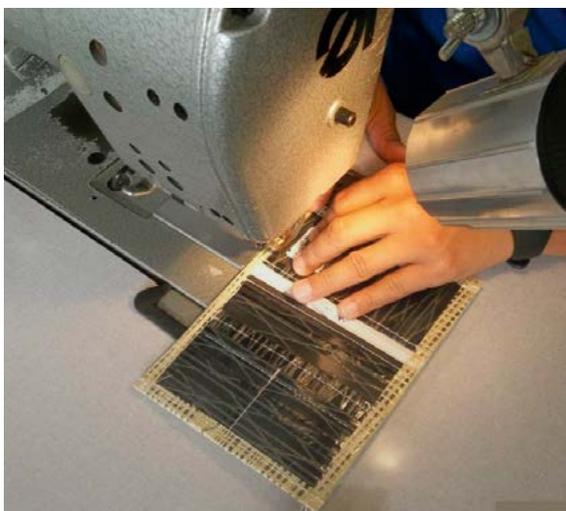
ECHO MER

Valorisation des déchets

Comment réduire les déchets issus des activités maritimes, éviter la pollution en mer et sur la terre ? L'association Echo Mer a eu l'initiative de revaloriser les voiles, les combinaisons en néoprènes, les poches à huîtres usagées, les bouchons de lièges pour créer de nouveaux objets. Les poches à huîtres sont revalorisées comme panières en partenariat avec l'ESAT Navicule bleue, à Arvert. Les articles en voile sont réalisés par un atelier de détenus de la centrale pénitentiaire de Mont de Marsan. Le liège est broyé à Périgny dans une entreprise spécialisée dans le concassage des coquilles d'huîtres. Le broyat obtenu est utilisé à 80% pour l'isolation de planchers (10 maisons isolées au total), les 20% restant servent à garnir les poufs et coussins en voiles.



© Crédits photo : EchoMer (17)





Banque de données Echo Mer

“ Zoom sur...

API UP

Valorisation matière

*API'UP est une association créée en 2012 à Capbreton en sud Aquitaine. Notre mission est de **valoriser les Matières pour valoriser les Hommes** grâce à un concept novateur de gestion globale des déchets et par l'innovation durable. Ce concept s'appuie sur le déploiement d'un service unique de collecte sélective de tous les déchets des entreprises en vue de leur valorisation par réemploi ou recyclage écoresponsable ou upcycling industriel.*

Depuis 2014, la marque API'UP est caractérisée par son engagement écodesign et la qualité de sa production. Depuis 2017, le choix a été fait de renforcer l'innovation technologique dans les process de valorisation des matières, permettant d'orienter les personnes en insertion vers des secteurs porteurs d'emplois.

En 2018, a été élaboré un grand programme d'innovation portant sur la création de nouvelles matières à partir de déchets. En marge de ce programme d'innovation R&D et de



sign, API'UP travaille sur la performance industrielle pour optimiser sa production de biens et de services en favorisant la qualité de vie au travail et installer la transition numérique de la structure.



Pierre Planchenault / France Active Aquitaine

“ Zoom sur...

EKOLOIGEEK

Sensibilisation et accompagnement à la gestion des déchets - Défi zéro déchets des pro



Vous êtes sensibles à l'écologie et adoptez des gestes, au quotidien, pour avoir un comportement plus éco-responsable ? Pourquoi ne pas aussi le faire au travail ? C'est la mission que se donne le Défi Zéro Déchet des Pros. Au travers d'une prestation de 6 mois, les structures participantes (privées ou pu-

bliques) sont accompagnées par les équipes d'Ekolo[geek] pour réduire leurs déchets de fonctionnement d'au moins 10%. Le volet psycho-social et l'aspect collectif sont des points forts de ce challenge, qui travaille sur l'impact environnemental de la structure, comme sur ses économies et la mobilisation de ses équipes.

Réunions collectives, suivi personnalisé, visites, «afterwork» ou rencontres avec des acteurs locaux du zéro déchet, analyse du comportement et «nudges», sont autant d'outils mis à disposition des candidat-e-s pendant le programme. Plus d'informations sur defi-zero-dechet-pro.com.

“ **Inciter les citoyens et les professionnels à intégrer les conséquences environnementales, sociales et économiques dans leurs choix de consommation et mode de vie.** ”



L'énergie

© Crédits photo : Gettyimages

L'énergie durable représente aujourd'hui un enjeu de taille dans la transition écologique et énergétique. D'après l'ADEME, "près d'1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité dans le monde et 2,8 milliards de personnes sont tributaires de la biomasse traditionnelle et du charbon pour cuisiner et se chauffer". **L'énergie se trouve désormais dans tous nos usages quotidiens** : le transport, le logement, l'industrie, l'agriculture etc. Elle représente une source conséquente d'épuisement des ressources naturelles et d'émission de gaz à effet de serre. Nous sommes donc face à un défi énergétique majeur et le passage vers une énergie durable semble être une solution afin de préserver notre environnement. L'énergie durable consiste à **réduire l'empreinte énergétique actuelle en privilégiant les énergies renouvelables** (solaires, éoliennes, hydrauliques, biomasse) présentes naturellement, et à lutter contre la précarité énergétique.

“ Nous sommes donc face à un défi énergétique majeur et le passage vers une énergie durable semble être une solution afin de préserver notre environnement. ”

L'ESS, une nécessité dans le domaine de l'Énergie

Les initiatives citoyennes en transition énergétique contribuent à replacer l'Homme au cœur des problématiques énergétiques en tant qu'acteur. D'après le rapport du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) intitulé "Changer l'avenir énergétique : la société civile, acteur majeur de la production d'énergie" publié en janvier 2015, « **l'énergie renouvelable citoyenne permet d'impliquer la société civile dans la définition des politiques et d'instaurer une coopération entre les institutions et la société civile.** » Elle encourage également l'investissement dans ces projets, elle permet de créer des emplois et ainsi de contribuer à la croissance dans plusieurs domaines des énergies renouvelables. Les initiatives en faveur de l'énergie citoyenne connaissent un potentiel de développement très fort dans certains pays comme l'Allemagne ou encore le Danemark. Les citoyens sont très impliqués dans l'énergie et en 2017, on recensait plus de 1 000 coopératives de production d'énergie (Alternatives Economiques, 2017)

La France, encore en cours de transition dans ce domaine-là, s'est donnée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Malgré le fait qu'elle

soit encore peu impliquée dans cette thématique par rapport à ses voisins, elle dispose d'un **potentiel de développement conséquent et des coopératives de production d'énergies locales voient le jour comme Enercoop ou Énergie Partagée.** Pour parvenir à l'objectif que la France s'est fixé, il est nécessaire que les initiatives citoyennes engagées dans les énergies renouvelables émergent encore davantage.

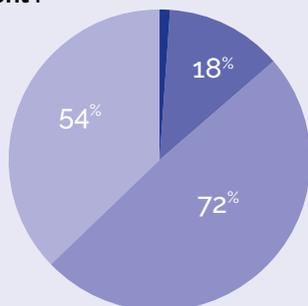


CHIFFRES :

TOTAL :

39

acteurs ESS dans l'Énergie
dont :



■ 2% en tant que Fournisseur

■ 18% en Lutte contre la précarité énergétique

■ 54% dans la production, la consommation ou la promotion des énergies renouvelables

■ 72% en Conseil Energie

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans la lutte contre la précarité énergétique et le conseil en énergie** ■

Il existe plusieurs types de structures dans la transition énergétique, les fournisseurs d'énergie comme la coopérative Enercoop ou encore les entreprises de conseil aux particuliers avec les Espaces Info Energie. Des initiatives citoyennes existent sur l'ensemble du territoire pour se réapproprier les questions liées à l'énergie.

La lutte contre la précarité énergétique touche près de 5 millions de ménages d'après l'ADEME et représente également un enjeu de taille pour les organisations de l'ESS. Au total 18% des structures engagées dans l'énergie sont dénombrées dans cette sous-catégorie avec comme acteurs prépondérants les associations SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).

De nombreuses plateformes et projets citoyens sont présents en Nouvelle-Aquitaine. La plateforme CIRENA, incubée par Enercoop, a pour vocation de fédérer le développement de projets citoyens d'énergies renouvelables. Les associations Soleil d'Ayen (19), Énergies Citoyennes Lot-et-Garonne (47) regroupent des citoyens en collectif dont le projet est de produire des énergies renouve-

lables. La première a pour projet l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments privés et la seconde a pour projet un bateau solaire sur le Lot. Enfin, certaines sociétés prônent le développement des énergies renouvelables, c'est le cas de la SCIC Poitou-Charentes Energies Renouvelables (86) qui s'adressent aux collectivités territoriales ou aux entreprises pour faire émerger des projets d'énergies renouvelables.

72% des structures agissant dans l'énergie offrent aussi une prestation en conseil énergétique. C'est le cas des Espaces Info Energie de notre échantillon comprenant l'association CREAQ (33), les associations SOLIHA ou encore le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER). Ces structures qui constituent une interface majeure dans le secteur de l'énergie entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, les particuliers et les professionnels.

ATTENTION 39 structures de l'ESS qui agissent dans le secteur de l'énergie mais certaines d'entre elles peuvent intervenir dans plusieurs sous-catégories de l'Énergie.

“ Zoom sur...

CREAQ

Conseil en lutte contre la précarité énergétique



CREAQ

Centre
Régional
d'Eco-énergétique
d'Aquitaine

Le CREAQ est une association à but non lucratif, créée en 1998. Elle a pour objet l'utilisation rationnelle de l'énergie, la préservation de la ressource en eau, la promotion des énergies renouvelables, et plus généralement de l'habitat performant et économe en Aquitaine. Depuis 2000, la structure mène des actions de lutte contre la précarité énergétique soit directement en direction des familles fragiles, soit en direction des professionnels. Elle est notamment à l'origine de deux actions :

- *Le Réseau Préca Energie : Réseau d'acteurs girondins de lutte contre la précarité énergétique*
- *Quand le logement rend malade : accompagnement des ménages cumulant problématique Santé et Énergie. Cette action est animée par le CREAQ, en partenariat avec le Conseil Médical en Environnement du Pavillon de la Mutualité.*

Au-delà, la structure est opérateur sur d'autres actions telles que : Mon Énergie Bordeaux Métropole, le SLIME du Département de la Gironde. Enfin, elle est le représentant régional du réseau national RAPPEL (Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement) pour la Nouvelle-Aquitaine.

2 - A.Rudinger, « La transition a besoin de l'énergie citoyenne », 2017, <http://www.alternatives-economiques.fr/transition-a-besoin-de-lenergie-citoyenne/00081993>

3 - Energie partagée, « développons les énergies citoyennes », 2017, http://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2017/11/Plaqueette_Energie_def_web-V5.pdf



© Crédits photo : enercoop (33)

“ Zoom sur...

ENERCOOP

Fournisseur d'électricité 100% renouvelable



Enercoop Aquitaine est l'une des 11 coopératives locales du réseau Enercoop, **seul fournisseur d'électricité 100% re-**

nouvelable sous statut coopératif à s'approvisionner en contrat direct auprès de **producteurs français** d'énergie hydroélectrique, éolienne, solaire et biogaz.

A travers la commercialisation de l'offre d'électricité 100% renouvelable d'Enercoop, la coopérative permet aux particuliers, professionnels et collectivités territoriales de se fournir en électricité d'origine renouvelable et locale à un tarif juste et maîtrisé. Enercoop Aquitaine s'engage également dans le **développement de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables, propose des services énergétiques adaptés aux besoins du territoire et contractualise avec des producteurs locaux** pour leur acheter, à un tarif juste et équitable, l'énergie renouvelable produite et les associer à sa gouvernance.

Initiative Citoyenne soutenue par Enercoop : Rilhac-Lastours (87), la commune qui déborde d'énergie citoyenne

Les habitants et Enercoop ont la volonté d'agir pour la transition énergétique et citoyenne sur leur territoire. Après

avoir installé la première éolienne citoyenne de France en 2014, la commune se lance dans la photovoltaïque et vend l'électricité produite à Enercoop. Les citoyens ambitionnent de devenir auto-suffisants et d'en faire un territoire à énergie positive. Sur cette commune de 400 habitants, citoyens et élus ont fait sortir de terre trois centrales solaires depuis 2017. C'est grâce à ces trois outils de production, installés entre 2017 et 2018, que **Rilhac-Lastours produit aujourd'hui près de 40 000 kWh par an, soit 60% de la consommation de la commune** (bâtiments et éclairages publics) ! Et avec les démarches d'économies d'énergies mises en place dans la commune, cette part ne cesse d'augmenter. A terme, l'objectif est de devenir autosuffisant énergétiquement, d'où la production solaire « made in Rilhac-Lastours ». Ce projet est également l'occasion de **réduire la facture énergétique de la commune (87)**.



Mobilité douce



“ Zoom sur... ”

WIMOOV

Promotion de mobilité douce

« Wimoov propose des **solutions de mobilité aux personnes en situation de fragilité** pour que la mobilité ne soit plus un frein à l'insertion professionnelle et sociale.

Née du covoiturage en 1998, l'association, initialement nommée Voiture & co, a progressivement étendu son champ d'action. Aujourd'hui, la mission de Wimoov s'exprime au travers d'une large palette de dispositifs, pour porter le projet d'une mobilité inclusive, c'est-à-dire pour tous, y compris les plus défavorisés. Une vision élargie, construite autour de deux enjeux clés : la promotion d'une mobilité quotidienne accessible à tous et l'accompagnement des publics vers une mobilité autonome et durable.

Elle développe des plateformes de mobilité, au plus près des besoins des personnes en situation de fragilité, véritables interfaces de l'ensemble des services mobilité des territoires sur lesquelles elles sont implantées. Outre l'accompagnement personnalisé, son action prend également la forme d'opérations de sensibilisation grand public sur le terrain autour de la mobilité durable et responsable.



Wimoov accompagne ainsi le changement des pratiques mobilité vers les solutions alternatives aux modes individuels motorisés. Elle sensibilise les publics fragiles aux mobilités actives et permet à tous de se déplacer mieux en polluant moins. »

En effet, en 2016, 13,41 gigatonnes de CO₂ engendrées par le transport ont été émises dans le monde (Futura Sciences, "Transport et CO₂ ; quelle part des émissions ?", 2016). En France, le transport représente 23 % de la production de GES.

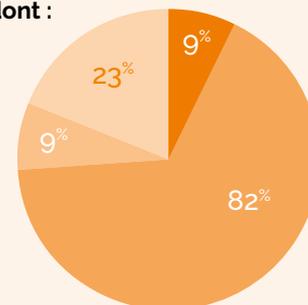
Les structures de l'ESS se sont emparées du sujet de la mobilité. En partant du constat que les pratiques de la mobilité quotidienne ont un impact sur l'environnement, sur le budget des ménages et sur la santé humaine (en termes de pollution sonore, d'émission de CO₂), on parle de mobilité durable pour englober des problématiques liées à la volonté de réduire les conséquences néfastes et les inégalités territoriales induites par le transport. De nombreuses structures sont soit dans la **promotion de modes de déplacement doux**, comme l'association Wimoov (33), soit sur **l'ensemble de la** <http://lexicommon.coredem.info/article88.html#>

thématique de la Mobilité douce avec la promotion de vélos comme l'Atelier Txirrind'ola à Bayonne (64) qui met à disposition un atelier de réparation de vélos et qui encourage l'éco-mobilité. D'autres structures offrent un service **d'autopartage**, c'est le cas de la coopérative Autocool à Bordeaux (33). On peut également citer les initiatives citoyennes comme le pédibus, en assurant le trajet quotidien des enfants entre leur domicile et l'école par le biais de trajets organisés soit à pied ou en vélo piloté par le CRE-PAQ (Centre Ressource d'Écologie Pédagogique de Nouvelle-Aquitaine) L'innovation dans le secteur de la mobilité permet d'accroître la charge de transport. **L'objectif est d'inciter les personnes à pratiquer des modes de déplacement doux en leur fournissant tous les services attendus (conseil, réparation, atelier..).**

CHIFFRES :

22

acteurs ESS en Mobilité Douce dont :



- 82% dans la Promotion de modes durables
- 23% dans le Conseil en Mobilité douce
- 9% en Covoiturage
- 9% en Autopartage

■ **Le total n'est pas égal à 100% car certaines structures peuvent agir par exemple dans le covoiturage et la promotion de modes durables** ■

La mobilité douce également appelée éco-mobilité regroupe **l'ensemble des moyens de déplacement respectueux de l'environnement**. On y retrouve les modes de transport dits doux comme le vélo, la trottinette, la marche, le roller et les tramways notamment, qui représentent une alternative intéressante aux véhicules polluants.

Concernant la mobilité douce, 22 structures majoritairement associatives ont été repérées. 23% des acteurs impliqués en mobilité douce agissent dans le conseil, comme l'association Au Fil des Séounes (47) dont un des projets est de favoriser et promouvoir l'écomobilité dans le Lot-et-Garonne, via la **dif-fusion d'un schéma des alternatives à la voiture individuelle, la mise en place d'animations autour de la mobilité durable ou encore l'accompagnement de Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) notamment.**



Conclusion ESS - TEE

Crédit photo : Atelier d'éco solidaire (33)

L'ESS : le modèle économique de la TEE, partenaires des collectivités

Cette étude est un point de départ d'une **démarche visant à valoriser l'ESS agissant dans le champ de la TEE. Elle met l'accent sur la plus-value du modèle ESS.**

Face aux problématiques environnementales générées par les activités humaines, il est indispensable de comprendre que tous les modèles économiques ne se valent pas, n'ont pas le même objectif et ne créent pas les mêmes externalités.

Il est urgent de se saisir de l'Économie Sociale et Solidaire comme un modèle économique applicable immédiatement et en capacité de nous rapprocher des objectifs de développement durable.

Si elles se différencient par leur forme, leur taille, leur statut, les entreprises de l'ESS présentées dans le présent document ont toutes les mêmes points communs inscrits dans leurs statuts :

- **Une gouvernance démocratique**
- **La liberté d'adhésion**
- **Une gestion désintéressée**
- **Une non-lucrativité ou une lucrativité limitée**

L'absence de ces principes dans les activités humaines a conduit à l'augmentation des principaux facteurs explicatifs du dérèglement climatique.

“ **il est indispensable de comprendre que tous les modèles économiques ne se valent pas, n'ont pas le même objectif et ne créent pas les mêmes externalités.** ”

Issus des territoires et des préoccupations citoyennes, les acteurs de l'ESS sont des partenaires naturels des collectivités. En ce sens, il apparaît crucial que ces dernières s'emparent de la thématique ESS pour conduire leur politique TEE. **Les collectivités ont ainsi le pouvoir d'aider à l'émergence d'initiatives dans ce domaine, à favoriser les structures dans les marchés publics et participer à la structuration des acteurs ESS œuvrant dans ce champ.**

Certaines collectivités ont compris ce lien, c'est ainsi le cas de Grand Angoulême qui a mis en place une démarche TEE et ESS et produit, avec la CRESS, un diagnostic territorial sur le sujet. C'est le cas également de la CDA de Saintes qui a créé un poste de Vice Président Economie circulaire et ESS. Enfin nombreuses sont celles qui soutiennent l'ESS (**département de la Gironde et des Landes, Communauté Urbaine de Grand Poitiers et Communauté d'agglomération de La Rochelle, et Communauté d'agglomération de Saintes** par exemple) et oeuvrent ainsi au développement d'une économie plus respectueuse de l'Homme et de son environnement.

Les diagnostics territoriaux, un outil pour développer l'ESS

Le diagnostic territorial permet d'accompagner la collectivité dans la définition de sa politique publique de soutien à l'ESS. La démarche du diagnostic mélange analyse des données socio-économiques du territoire et temps de réflexion collective, pour **améliorer la connaissance de l'ESS et renforcer l'interconnaissance entre acteurs de l'ESS et structures classiques.** Plus qu'un simple document, la démarche et la réalisation du diagnostic font partie de la réponse apportée au territoire, car cela permet une dynamique d'animation qui pose les conditions nécessaires au lancement d'un plan de soutien à l'ESS et fait le lien entre la stratégie locale de soutien à l'ESS et le niveau régional (SRDEII...).

Classement des **thématiques et acteurs**

SOUS-THEMATIQUES	EXEMPLES D'ACTIVITÉS	TYPES DE STRUCTURES
APPROVISIONNEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Production de produits locaux, de saisons ou bio • Culture de fruits/légumes et autres produits bio • Jardinage/Potager Permaculture 	Coopératives d'agriculteurs bio, Association de producteurs et de consommateurs, CIVAM, Légumeries, Groupement de producteurs maraîchers bio, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Structures d'insertion, Magasins d'alimentation bio, Réseau Agrobio
ECO-CONCEPTION	Eco-construction bâtiments Réhabilitation bâtiments Matériaux responsables	Coopérative d'habitants, Bureau d'études, Coopérative d'éco-constructeurs, Coopérative d'Activité et d'Emploi, Société d'Ingénierie, Atelier d'urbanisme et d'habitat, Entreprise spécialisée
ECO-FONCTIONNALITÉ	Eco-fonctionnalité	Atelier participatif d'auto-réparation de vélo et de promotion de l'éco-mobilité, SCIC, SAS
EIT	EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale)	Service de collectif de traitement des encombrants, Association de recyclage de déchets propres
CONSOMMATION RESPONSABLE	<p>Prévention : Education à l'environnement (formation) • Education à l'environnement (sensibilisation) • Entretien espaces verts • Conseil Alimentation durable • Conseil Bâtiment</p> <p>Consommation : Restauration commerciale • Distribution en alimentation durable • Distribution en alimentation biologique Circuits courts • Eco-lieu • Valorisation énergétique • Valorisation matière organique • Gaspillage alimentaire</p>	Associations et organisations pour la protection et la sensibilisation à la nature, CPIE, Centre de formation, Structures d'insertion par l'activité économique, Entreprise de distribution, Restaurants solidaires, Restauration collective, Magasin d'alimentation bio, Entreprise sociale, Entreprise adaptée, Eco-lieu
ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE	Réemploi Réparation Réutilisation	Ressourceries, Recycleries, Boutiques solidaires, Ateliers de réparation, Magasins, Garages associatifs, FabLab, Friperies, Repair Café, Réseau Emmaüs, Groupement Textile solidaire, Réseau ENVIE
GESTION DES DÉCHETS	Collecte et tri des déchets Elimination des déchets Recyclage Détail types de déchets (Matériel électrique et électronique, Papier/ Carton, DASRI, Produits textiles, Huiles, Mobilier, Pièce détachée, Vélos, Autres) Prévention déchets Conseil déchets	Entreprises de collecte, traitement des déchets et de recyclage
ENERGIE	Fournisseur Lutte contre la précarité énergétique Energies renouvelables Conseil Energie	Espaces Info Energies, Associations de promotion des énergies renouvelables, Fournisseur d'énergies Mouvements d'associations, Collectifs de citoyens, Entreprises spécialisées dans l'énergie
MOBILITÉ DOUCE	Covoiturage Autopartage Promotion modes durables Conseil Mobilité douce	Associations de mobilité douce, Associations de défense de l'environnement et d'éducation à l'environnement, Agence de location de voiture, Plateformes de mobilité douce

Annexe

Retour sur l'enquête

CEREMA

Dans le but de mieux connaître et appréhender les acteurs de l'ESS qui œuvrent dans les champs de **l'économie circulaire**, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a confié au Cerema et à la CRESS une étude visant à recenser les acteurs et les initiatives régionales, leurs modes de fonctionnement et besoins afin d'identifier des leviers d'accompagnement dans leurs activités et développement.

Une liste d'acteurs a été établie sur la base du réseau CRESS mais aussi en questionnant les « têtes de réseaux » sur leur connaissance d'acteurs entrant dans le champ de l'étude visée. Cette dernière a porté sur une centaine de structures de l'ESS oeuvrant dans les champs de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine. Elle permet de dresser un tableau sur la base d'un panel large d'acteurs, de champs d'intervention, de localisation géographique, statut juridique, etc. Les acteurs ont été enquêtés entre décembre 2018 et mai 2019 à travers des questionnaires et entretiens. La capitalisation des travaux menés sera rendue en juillet 2019 pour publication et valorisation à suivre par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Présentation de l'enquête

Dans le cadre du travail partenarial avec l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, auquel a contribué la DREAL, la CRESS Nouvelle-Aquitaine a entamé une démarche de réflexion pour mieux accompagner les acteurs de la transition écologique et énergétique et de créer une dynamique collective autour des enjeux identifiés.

Un sondage en ligne a été lancé en mars 2019, afin de mieux connaître les structures de la TEE d'identifier les partenaires principaux, les enjeux et les perspectives de développement.

Les premiers résultats, issus des ana-

lyses présentées ci-dessous permettent de dégager les grandes tendances et serviront de base aux travaux de réflexion et de structuration portés par la CRESS et ses partenaires.

Analyse des réponses

65 structures ont répondu dont 48 associations, 7 coopératives, 5 entreprises sociales et 5 hors ESS (2 EPCI et 3 SARL/SAS)

Tous les départements sont représentés malgré de grandes disparités :

- Avec 47 structures, le département de la Gironde est le territoire qui concentre la majorité des réponses. Suivi des départements des Landes et de la Haute Vienne avec 6 réponses chacun. Les 9 départements restants ont tous 4 réponses ou moins.
- 13 structures ont indiqué travailler au niveau national, dont 9 précisant agir sur tous les territoires, du national jusqu'au plus local. 21 se concentrent sur le niveau régional, et 29 sur le niveau départemental ou local.

Premiers résultats

Modèle économique

Les structures expriment globalement le besoin d'un équilibre financier pour garantir le maintien et le développement de la masse salariale et de la capacité d'agir. En effet, il ressort souvent qu'il y a plus de sollicitations que de ressources disponibles.

La logique d'appels à projets rend également difficile **la stabilité des structures dans le temps**, tout en renforçant la concurrence entre acteurs. Malgré tout, celles-ci souhaitent quand même y répondre. Il en ressort :

- un besoin d'accompagnement pour répondre à ces appels à projets
- la nécessité de trouver le modèle économique adéquat à chaque projet
- des besoins forts d'accompagnement et de montée en compétence concernant les marchés publics et l'accès aux fonds européens, ainsi que sur les questions de développement et d'innovation.

Liens avec les territoires et les collectivités

Le sondage fait ressortir l'importance d'inscrire les sujets dans un vrai projet territorial, favorisant l'implication des collectivités. Les répondants ont parfois

l'impression que les collectivités ne sont pas investies à la hauteur des enjeux sociaux. L'action de celles-ci peut prendre différentes formes : soutien financier, facilitation de l'accès au foncier ou à des locaux, mise en relation et facilitation des partenariats..

Le statut SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) ressort comme une piste à explorer pour porter des projets locaux, car il permet d'associer toute personne physique et morale autour d'un projet commun, incluant :

- les collectivités territoriales,
 - leurs groupements,
 - les établissements publics territoriaux.
- Plusieurs SCIC sont déjà recensées dans ce diagnostic, mais il reste des freins à lever pour une adoption plus large de ce statut.

Partenariats et concurrences

Les acteurs qui ont participé à cette étude expriment ressentir « une forte concurrence, notamment avec ceux du secteur marchand qui ont des objectifs individuels », en opposition parfois avec les projets ESS qui portent des projets collectifs vers la transition.

A l'inverse, il y a un besoin de mise en relation, afin de créer des partenariats, autour de lieux communs, d'études, de territoires ou de veille partagée. La taille de la région Nouvelle-Aquitaine entraîne un maillage territorial complexe. Il est parfois compliqué de faire des liens entre les différentes initiatives locales.

Communication

Les besoins en communication sont multiples : tout d'abord il y a une problématique de visibilité, un besoin de communication vers les citoyens, qui tendent de plus en plus à rechercher des solutions locales et durables, sans forcément connaître ce qui existe sur leur territoire. Le besoin de centraliser les informations dans un annuaire en ligne ressort fréquemment. Il en va de même pour le plaidoyer auprès des collectivités, autant pour la prise en compte des différents volets de la TEE que pour la pertinence de l'ESS dans ce domaine.

L'étude fait également ressortir le rôle important des bénévoles, et la re-mobilisation des citoyens, afin qu'ils ne soient pas uniquement "consommateurs" d'un service associatif.

Le cadre réglementaire de la transition écologique et énergétique

Au niveau Européen :

La transition écologique et énergétique est intégrée dans les politiques européennes et françaises. L'Europe met en place des lois et dispositifs cadres pour la gestion des déchets, dont la **directive-cadre 2008/98/CE** qui reprend les principes du pollueur-payeur, les principes de proximité de la gestion des déchets et la responsabilité élargie du producteur (REP). Elle impose aux pays membres, l'établissement d'un programme de prévention des déchets. L'initiative phare de la stratégie Europe 2020 «**une Europe efficace dans l'utilisation des ressources**» propose un **cadre d'actions à long terme en appui au programme relatif au changement climatique, à l'énergie, au transport, à l'industrie, à l'agriculture, à la pêche et au développement régional**. Celle-ci fixe une réduction des gaz à effet de serre d'ici 2020 de 20% par rapport à 2015, le passage à 20% de la part d'énergie renouvelable et l'augmentation de 20% de la part de l'efficacité énergétique. Enfin le paquet sur l'économie circulaire au niveau européen couvre l'ensemble du cycle économique depuis la production, la consommation jusqu'à la gestion des déchets et au marché des matières premières secondaire.

National :

Le cadre politique français résulte en grande partie de la déclinaison de la politique européenne. Le **programme national de prévention des déchets 2014-2020** fixe les objectifs et mesures en matière de prévention des déchets pour cette période. Celui-ci inclut les enjeux de la transition vers une économie plus circulaire reprenant les problématiques de prévention (gaspillage, développement de synergies entre producteurs de déchets et les utilisateurs de matières premières, réemploi, réparation, réutilisation).

Les dispositions de la **La loi Transition Énergétique loi n° 2015-992 du 17 août**

2015 ont pour objet de prévenir l'utilisation des ressources et de promouvoir une consommation sobre et responsable. Elle prévoit notamment une réduction de 10 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produites par habitant d'ici 2020. Elle encourage la lutte contre le gaspillage, la prévention de déchets, notamment la transition vers l'économie circulaire.

La transition énergétique vise aussi à **préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique robuste et durable** face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, et aux impératifs de la protection de l'environnement. Ses objectifs sont :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030 ;
- Atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050 ;
- Lutter contre la précarité énergétique ;
- Réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025 et découpler progressivement la croissance économique et la consommation matières premières
- Imposer aux acheteurs publics la promotion des achats "écologiquement responsables" dans leurs schémas de dépenses (>100 millions d'euros)

En avril 2018, une **feuille de route sur l'économie circulaire** présentant **50 mesures (FREC)** décline de manière opérationnelle la transition à opérer pour passer d'un modèle économique linéaire "fabriquer, consommer, jeter" à un modèle circulaire pour l'ensemble des acteurs. **La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire** (Titre VIII/Dispositions relatives aux éco-organismes, Articles 88 à 92) modifie le cahier des charges pour favoriser le recours aux acteurs de l'ESS. Enfin un projet de loi "**Pour une économie**

circulaire et une meilleure gestion des déchets" doit être présenté par le gouvernement courant 2019.

Et en Nouvelle-Aquitaine ?

Avec une superficie de 84 100 km² et 5,8 millions d'habitants, la Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France. Le Conseil régional agit à la fois pour protéger et valoriser les richesses de ce territoire, et pour en faire un acteur à part entière d'une dynamique de développement durable relevant les défis de l'énergie et du changement climatique. La **loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe)** de 2015 a confié aux régions de nouvelles compétences dont le développement économique, la coordination de la planification de la gestion des déchets, l'aménagement du territoire et l'environnement. La région doit être le coordinateur et l'animateur du développement de l'économie circulaire dans le cadre d'une gouvernance partagée. Elle porte de grandes stratégies au travers de plans et de schémas d'orientation des politiques sectorielles, le **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)** en 2016, le **Contrat de plan Etat-Région**, le **Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**, le **plan climat Energie et bien d'autres**.

Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales se partagent des compétences multiples et jouent un rôle majeur dans le cadre de la transition écologique et énergétique. La collecte et le traitement des déchets sont actuellement confiés aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Elles assurent la responsabilité de l'élimination des déchets ménagers produits sur leurs territoires. Les **Programmes Locaux de Prévention des Déchets** sont devenus obligatoires en 2015.

Plusieurs collectivités ont répondu aux appels à projets "**Territoires zéro déchets, Zéro Gaspillage**" lancés par l'ADEME et "**Territoires à Énergie Positive**" ou pour entamer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), portés par la Région et l'ADEME.

La Chambre Régionale de l'ESS est une association de loi 1901 représentative et transversale qui a pour vocation de réunir les acteurs rices de l'ESS de la région ainsi que les entreprises appartenant à l'ESS depuis la loi de 2014.

En dehors de ces actions, la CRESS a également vocation à :

- > Représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et des instances de concertation
- > Apporter un soutien à ses adhérents en valorisant leurs initiatives et en soutenant leurs activités
- > Animer des réflexions et des actions collectives autour d'enjeux sectoriels et transversaux.

Elle axe ses actions autour de trois grands objectifs :

- 1 Structurer et représenter l'économie sociale et solidaire.
- 2 Accompagner le développement des entreprises et filières de l'ESS.
- 3 Promouvoir et faire connaître l'ESS

www.cress-na.org
contact@cress-na.org
Bordeaux : **05 47 74 52 10**
Limoges : **05 55 79 84 83**
Poitiers : **05 49 50 71 53**

L'adhésion aux CRESS est accessible à tous les acteurs rices de l'ESS, sur la base de dex critères :

- > Avoir un statut relevant de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales
- > Se revendiquer des valeurs de l'ESS et chercher à les mettre en pratique au quotidien.

Pour l'ensemble de ses actions, la CRESS Nouvelle-Aquitaine remercie ses partenaires : l'État, la DREAL, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME, la banque des territoires, le département de la Gironde, le Département des Landes, Bordeaux Métropole, le Grand Angoulême, le Grand Cognac, le Grand Saintes, la communauté d'agglomération de Niort, le Grand Dax Agglomération et l'ensemble de ses adhérents.